

## PROJET : TRAVAUX DE TRANSFORMATION RUE DE LA LOI ET RUE LAMBERMONT A BRUXELLES

### ► Maître de l’Ouvrage:

REGIE DES BATIMENTS  
Bruxelles

### ► Projet:

REGIE DES BATIMENTS  
Bruxelles

### ► Identification du projet:

Rue de la Loi n° 16 et  
rue Lambermont Bruxelles

### ► Délais d’exécution:

Avril – octobre 2 016

### ► Volume de la commande:

D1 Classe 2

### TRAVAUX POUR L’AUGMENTATION DE LA SECURITE PERSONELLE DANS ET A LA RESIDENCE OFFICIELLE, ET AU BUREAU DU PREMIER BELGE

Déjà un bon bout de temps on a parlé d’exécuter des travaux aux bâtiments gouvernementaux Belges, tenant compte du fait que les deux propriétés cruxiaux susnommés, qui forment le coeur du gouvernement Belge, n’avaient pas du tout passé l’audit précédemment exécuté concernant leur sécurisation. Une intrusion des locaux est beaucoup trop facile suivant cet audit. Après adjudication publique ELR et RAMAST ont su saisir la commande pour une partie des travaux, entre autres pour affiner la sauvegarde de ceux-ci.

Les travaux ont bel et bien trouvé leur origine dans la menace terroriste et à cause des raisons de sécurité il n’est pas possible de faire le point sur le détail des travaux de sécurisation eux-mêmes.

Apart la rénovation approfondie de l’entrée de la rue de la Loi derrière la porte, la commande prévoyait également et principalement le placement de nouvelles portes intérieures et extérieures pare-balles et anti-intrusion et dito châssis, isolants spéciaux et vitrages, l’installation de sas de sécurisation, caméras et alarmes etc... **Au cours des travaux il était primordial de garantir l’accès sécurisé aux politiciens et fonctionnaires gouvernementaux.**



**RAMAST = CONSTRUIRE SUR MESURE**



ENTREPRISE DE CONSTRUCTION RAMAST  
SA

Industrieweg 17  
3190 Boortmeerbeek  
Tél. 016 65 90 90  
Fax 016 65 65 39  
E-mail : [info@ramastnv.be](mailto:info@ramastnv.be)

N° TVA : BE 0461 471 461